

RÉUNION DU CM DU 23 NOVEMBRE 2022

Absents: néant

Secrétaire: Dominique GENDREAU

1. Approbation du PV du CM du 12 octobre 2022.

Adopté à l'unanimité.

2. SIÉVO : approbation du rapport RPQS 2021

Adopté à l'unanimité.

3. CCVM : fond de concours

Vote à la CCVM au cours du conseil communautaire du 14 novembre 2022 - la convention n'ayant pas encore été transmise, la délibération est reportée au prochain conseil municipal.

4. Budget.

Delibération budgétaire modificative : en raison de l'augmentation des taux du prêt relais, il conviendrait d'abonder le compte 66111 de 50€ depuis le compte 022. Adopté à l'unanimité.

Delibération budgétaire modificative : en raison d'un blablon constaté dans Mélios pour l'année 2020, il conviendrait d'émettre un mandat annulatif de 460,10€ et un titre annulatif au compte 773 pour annuler le mandat 262/2019. Adopté à l'unanimité. La FPU oblige le passage au 157 au 1^{er} janvier 2023, mais requiert l'avis du conseil. Adopté à l'unanimité.

5. Remboursement de l'abonnement pour le site Internet

Il conviendrait de procéder au remboursement à M. Sylvain PERREHE d la somme de 124€ qu'il a dû avancer.

Adopté à l'unanimité.

6. ONF : état d'assiette et destination des coupes 2023.

les chantiers départementaux ne font plus d'affichage en 1 m par les communes. Pour l'hiver 2023, il est prévu dans des parcelles 10 et 13 (feuillus) un volume total de 260 m³. Le CM délibère à l'unanimité pour.

7. Devs et montage du dossier de subvention pour la réfection de la fontaine. les subventions provenant de l'état (DETR) à 30%, le département à 30% et la fondation du patrimoine (région) qui fonctionne à partir de dons. le CM se prononce à l'unanimité pour la demande de subvention pour la fontaine et à l'unanimité pour le mur.

8. Informations diverses.

- Evénement "Fresque du climat" ; la commune propose le prêt de la salle pour cet événement au mois de janvier - février.

- Fêtes de fin d'année : proposition de présenter le mardi 3 janv. 18h30.

- Père Noël le samedi 3 décembre après-midi dans la salle communale.
- Remplacement de la vitre aux lettres endommagée.
- Illumination limitée au sapin au carrefour des deux RD.
- Balayage de la commune le 12 décembre.
- Problème de nettoyage de la mairie : contact avec Mme Guillaumant.
- Visite de M. le Député le 18 novembre.
- Réunion gendarmerie le 21 novembre.
- Conseil communautaire le 14 novembre.

3 - Questions diverses.

- Limitation de l'éclairage public : conservation des horaires.
- Présence de gante d'usurpateurs.
- Changement du parcours de bus scolaire.
- Prochain CM : Mercredi 4 janvier 2023 à 19h30.